



ST CHRISTOPHE LA GROTTE
(Savoie)



SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2020

Présents : BARBARAY Jean Claude – BARRIER Pierre – BOTTA Laurette – CHAVAND Christelle – CHEVILLAT Sébastien – GAZZIOLA Jacques - FAVRE MARTINOZ Maryline – GIRAUX Morgane – JARRIN Mathéo – MASSA Laurent – MOLLIÉ Cécilia - Thomas PEYLIN – TCHERKASSOF Anna - L'HERITIER Christophe -

Absents excusés : PEYLIN Jean-Paul

Secrétaire de séance : FAVRE MARTINOZ Maryline

La séance est ouverte à 19h10

1)° Prolongation pour motif d'intérêt général de la convention de participation sur le risque « prévoyance » avec le groupement ADREA mutuelle-MUTEX

Contrat pour 6 ans qui devait prendre fin en 2020, prorogation possible d'un an. Il s'agit d'une couverture obligatoire pour la fonction publique.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la prolongation de la convention de participation sur le risque prévoyance.

2)° Convention pour l'intervention du centre de Gestion sur les dossiers de retraite CNRACL

Soumise par le centre de gestion de la fonction publique, elle permet de bénéficier de leur besoin : dossier d'affiliation etc. A effet rétroactif à compter de janvier 2020 pour une durée de 3 ans. Aucun frais si les services ne sont pas activés

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature de la convention pour l'intervention du centre de Gestion sur les dossiers de retraite CNRACL.

3)° Redevances d'occupation du domaine public (RODP) pour les ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Réseau Haute tension situé à Gerbaix pour lequel nous bénéficions d'une redevance au prorata des habitants soit 212 euros pour les communes de moins de 2000 habitants.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour les ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

4)° Désignation d'un correspondant défense

Il s'agit d'un élu en charge de toutes les questions liées à la défense en lien avec les autorités civiles et militaires. Une formation est prévue le 3 octobre à la délégation militaire du département de la Savoie. Sébastien CHEVILLAT se porte candidat.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité Sébastien CHEVILLAT en tant que correspondant défense.

5)° Virement de crédits pour le financement des réfections de toitures des lavoirs communaux

Réhabilitation de la Forge :- 10 000 €

Toitures des lavoirs communaux :+ 10 000 €

4 devis ont été réceptionnés et seront analysés en commission bâtiment (charpente et couverture). Il est nécessaire de procéder à la création d'une ligne budgétaire. Le maire propose que 10.000 euros du crédit

« réhabilitation de la forge » soit affecté à « toitures des lavoirs communaux ». Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le virement de crédits.

6°) Engagement dans le projet de spectacle de Noël

Les communes ont été sollicitées : le parc naturel régional de la Chartreuse versera 800 euros, Les communes des Echelles et Entre deux Guiers sont partantes. La commune de la Bauche a refusé. Sont en attente de délibération : St Christophe-sur-Guiers et Miribel les Echelles.

Les intervenants professionnels s'organiseront différemment cette année.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'organisation sera peut-être revue. Le montant maximum par commune est fixé à 650 euros.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la participation financière au spectacle de Noël.

7°) Questions diverses

- *Devis photos village 500 € HT (10 photos)*

Il s'agit de mettre en avant notre village notamment via le site Internet. Il est suggéré de prendre le village à différentes saisons et sous ces différentes facettes (points d'intérêt, paysage...). Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- *Routes à rénover*

Des travaux seront engagés pour solder l'enveloppe de prise en charge du budget voirie. L'impasse des Gorgettes (trous à boucher), Gerbaix, un curage de fossé serait nécessaire sur route de Bande, etc.

- *Eau* : report du nettoyage des réservoirs de Carrraz et Colon car il serait plus opportun de le faire en janvier, février. Les habitants devront être informés pour limiter leur consommation d'eau pendant une demi-journée.

L'entreprise BRON va intervenir sur une fuite d'eau au sommet du Batié, seront impactés les habitants du hameau des barques et les habitants du haut du Batié qui devront être informés.

- *Problème de l'impasse des Gorgettes* : le département ne se prononce pas sur cette zone car ne la concerne pas. Pas assez accidentogène. La commune a commandé une étude pour envisager les solutions possibles.

- *Forage de côte Lavigne* : une réunion s'est tenue hier avec DDT, ARS, l'hydrogéologue etc. L'eau est de très bonne qualité. Le périmètre de protection réelle doit être encore définie, l'objectif est de préserver l'activité agricole.

- *Colis de Noël*

31 hommes, 35 femmes. Les aînés auront le choix entre un repas à a Cure ou le colis de Noël.

- *Spectacle de Noël* :

Christelle Chavand travaillera en binôme avec Anna sur l'organisation du spectacle.

- *Argenette* : prise de contact avec le SIAGA pour reprise en main du dossier par les équipes nouvellement élus.

La séance est levée à 20h31